



Association Sportive des Golfs de Lacanau

ASGL

www.asgolflacanau.org

Ardilouse, Méjanne et Baganais



RÈGLEMENT 2025

TROPHEE de LA VILLE de LACANAU

23 AOÛT (MÉJANAIS) ET 24 AOÛT (ARDILOUSE)

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Répondre aux exigences du statut amateur, être titulaire de la licence FFG et à jour du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf.

Droits de jeu :

MEMBRES ASGL : **10€ pour un jour : 20€ pour deux jours**

MEMBRES ASGL - 18 ans : **6€** « « « : **12€** « « «

NON MEMBRES ASGL : **16€** « « « : **32€** « « «

2 / Green-fees :

- **GRATUIT** pour tous les adhérents à l'ASGL et autres abonnés Ardilouse /Méjanne et Baganais
- 50 € par date soit 100€ pour les deux tours pour les extérieurs + DDJ 32€

2. FORMULE DE JEU

La compétition se déroulera sur deux jours et sur les trois parcours de Lacanau selon une formule stableford en individuel par cumul des points des deux jours.

3. SERIES :

Afin d'élargir le champ de joueurs et joueuses pouvant concourir pour le titre les limites d'index en première série sont relevés 15,4 chez les Messieurs et 18,4 chez les Dames mais les joueurs (ses) classés entre 11,4 et 15,4 chez les Messieurs et 15,4 et 18,4 chez les Dames pourront demander à être classés(e) en série 2

Dames : **1^{ère} série :** index de 0 à 18.4 repères **bleus**.

2^{ème} série : index de 18.5 à 36.4 repères **rouges**.

Hommes : **1^{ère} série :** index de 0 à 15.4 repères **blancs**.

2^{ème} série : index de 15.5 à 36.4 repères **jaunes**.

Les indexes supérieurs à 36.4 seront ramenés à 36.4

- Les Séries seront susceptibles d'être fusionnées en cas de trop faible participation.
Les Jeunes de (-18 ans) jouent dans les séries ci-avant mais recevront des prix différenciés des adultes en cas de victoire.

- Classements bruts et nets pour chaque série.
- Il est possible de jouer seulement un tour soit le samedi soit le dimanche mais sans concourir pour la dotation officielle.
- Le brut prime le net dans toutes les compétitions organisées par l'ASGL.

Les départs se feront dans l'ordre croissant des index pour les deux tours en deux tranches horaires. En fonction de la participation et si nécessaire, le Comité de l'épreuve pourra modifier cet ordre :

- Le samedi 23 août sur le parcours du Méjannais avec départ du golf de la Méjanne avec un 1er départ à 8h30 ou 9h selon le champ de joueurs (ses), Deux tranches horaire
- Le dimanche 24 août sur le parcours de l'Ardilouse avec un 1er départ à 7h30 ou 8h selon le champ de joueurs (ses), deux tranches horaire

4. INSCRIPTIONS:

- Samedi 23 Août: Golfs de la Méjanne (05 56 03 28 80) et du Baganais (05 56 03 14 56)
- Dimanche 24 Août: Golf de l'Ardilouse (05 56 03 92 98 ou sur Tee1gGolf)

AU PLUS TARD le Jeudi 22 Août 2025

5. CONCOURS

Un **concours d'approche au trou n° 15** et un **concours de Drive au trou n° 18** compléteront la compétition sur le parcours de l'Ardilouse.

6. DOTATION :

LA COUPE DU TROPHÉE DE LA VILLE DE LACANAU

(remise en jeu chaque année) récompensera le :

Le gagnant du Trophée de la Ville - meilleur score brut - sera le joueur et la joueuse(départs blancs et bleus) ayant cumulé le plus grand nombre de points stableford sur les deux tours.

MESSIEURS ET DAMES départs blancs et bleus

La Remise des Prix accompagnée d'un cocktail se tiendra vers 19 heures le 24 Août au Club House de l'ARDILOUSE.

Un joueur non présent à la remise des prix ne pourra percevoir son lot même par procuration (sauf raison majeure examinée et validée par le Comité de l'épreuve)

7. COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve est constitué des Membres de la Commission Sportive de l'Association Sportive des Golfs de Lacanau. Le Comité à toute autorité pour statuer sur les litiges pouvant intervenir lors de la compétition.

LACANAU, Le 2 AOUT 2025